

ECOLOGIC

CONSULTATION OPÉRATEURS 2024

CONSULTATION OPÉRATIONS 3+3

Echéances :

Contrats EEE ménagers : ~ 85% des contrats 3 + 1 + 1 se terminent au 31/3/24.

Contrats ASL ABJth : échus au 31/5/24 avec possibilité de prolonger d'1 an.

Périmètre :

Lancement d'1 seule consultation France multi-REP (DEEE M + ASL + ABJth) pour des contrats 3 + 3 ans avec possibilité de réponse sur 1, 2 ou 3 REP.

Conservation de 2 dates de démarrage des futurs contrats : 1/4/2024 pour les DEEE M, 1/6/2024 pour les ASL ABJth.

La consultation ASL ABJth DROM-COM sera intégrée avec des aménagements.



CONSULTATION OPÉRATIONS 3+3

LIGNES DIRECTRICES DE CETTE CONSULTATION [1/2]

Aller vers une relation plus partenariale avec nos Opérateurs :

Allongement de la durée des contrats pour + de visibilité (avec la possibilité de prendre en compte les investissements lourds) : 3 ans + 3 ans.

Mécanismes de régulation pour + de réactivité pendant la durée du contrat : meilleur suivi des incidents, modulation des volumes confiés.

Faciliter les évolutions (prévisibles ou non) du contrat au cours des 6 ans : liste des évolutions anticipées, cadre standard pour les expérimentations.

Formalisation de l'indexation des tarifs de regroupement / tri / traitement

Améliorer la qualité du service rendu aux détenteurs de déchets :

Contenants : améliorer la qualité et la traçabilité, ajout des bennes.

Mesures pour réduire le risque de pillage (collectes décalées, 2ème passage...)



CONSULTATION OPÉRATIONS 3+3

LIGNES DIRECTRICES DE CETTE CONSULTATION [1/2]

Améliorer la qualité du service rendu aux détenteurs de déchets (suite) :

Anticiper la modulation des volumes par Point d'Enlèvement (scénarios, inventaires).

Clarification des conditions de la mutualisation des enlèvements (internes multifilières Ecologic et externes).

Développement de la Réutilisation.

Favoriser une saine concurrence :

Dossier de candidature le plus lisible possible, contrats « à tiroir » simplifiés.

Allotissement avec des « petits » lots permettant à de nouveaux entrants d'envisager de se familiariser avec le fonctionnement d'Ecologic (par ex. 1 dépt. / Enlèvement / filière ASL).



CONSULTATION OPÉRATIONS 3+3

Nouveautés spécifiques aux ABJth

- Possibilité de dépollution au CdR ou au CdT
- Généralisation du prélèvement en CdR pour réutilisation
- Délai maximal de 1ère mise à disposition des contenants

Modalités pratiques de la consultation

- Outil interne Sharepoint pour le retrait du dossier et le dépôt des candidatures.
- Liasse documentaire habituelle : Règlement de consultation + Annexes avec les données (historiques de tonnages etc.) + BPU + Modèles de contrats
- Mise à disposition d'une FAQ pendant toute la consultation.
- Rencontre des candidats en présentiel si nécessaire après 1ère analyse des dossiers.
- Ordre des attributions par encore arbitré (LOG → TRT → TRF ou TRT → LOG → TRF)



CONSULTATION OPÉRATIONS 3+3

Critères d'évaluation des offres

Critères	Pondération
Prix	30%
Technique : capacité technique et quantitative, atteinte des objectifs de recyclage, amélioration du process et innovation, efforts de prévention du risque incendie, sécurisation du gisement...	20%
Proximité des prestations	15%
Social (recours à l' insertion par l'économique)	15%
Capacité à développer les synergies entre filières	10%
Capacité à développer la réutilisation des déchets	10%



CONSULTATION OPÉRATIONS 3+3

Planning prévisionnel pour les candidats :

- Webinaires Fédérations : juin - juillet 2023
- Publication de la consultation : fin septembre 2023*
- Date limite de remise des candidatures : 8 semaines 24 novembre 2023
- Rencontres avec les candidats lorsque nécessaire : 2 – 18 janvier 2024
- Contractualisation : février – mars 2024

DEEE M :

- Passation ancien / nouvel opérateur : mars 2024
- Démarrage opérationnel nouveaux contrats : 1er avril 2024

ASL / ABJth :

- Passation ancien / nouvel opérateur : mai 2024
- Démarrage opérationnel nouveaux contrats : 1er juin 2024

* Pourra varier selon avis CPP

